

## ACTUALITÉ LOCALE

## VAUCLUSE

**Agriculture : la préfecture lance un comité des financeurs**

Dans le contexte de colère agricole et afin d'assurer de nouveaux prêts aux agriculteurs, l'État, à travers le préfet, met en place un « comité financeur ». Celui-ci permettra le déploiement de différents dispositifs d'aide. À commencer par des prêts dits conjoncturels « à un taux d'intérêt maximum de 1,50% pour les jeunes installés et 1,75% pour les autres, grâce à une bonification supplémentaire octroyée par l'État », indique la préfecture dans un communiqué. Des prêts plafonnés à 50 000 euros par exploitation. Des aides « plus structurelles » sont aussi prévues « dans les semaines qui viennent », ajoute la préfecture comme des prêts garantis gratuitement à 70% par Bpifrance. Ce comité, qui comprend le préfet, la DDT, la DDFP, la Banque de France, la MSA ainsi que des représentants de banque, du centre de gestion du département ainsi que la Chambre d'agriculture, se réunira une fois par semestre.

## AVIGNON

**Un marché de Noël nocturne au palais des papes**

Le palais des papes va accueillir dans sa cour d'honneur du 20 au 23 décembre de 17h30 à 19h30 un petit marché de Noël sur le thème des 13 desserts. Au milieu d'une « forêt de sapins scintillants », six artisans locaux proposeront des gourmandises traditionnelles, entre confiseries, pompes à huile, calissons... Deux concerts des 40 choristes de Gospel'art prendront place les 21 et 22 décembre à 18h. Entrée libre. Informations sur avignon-tourisme.com.

**Feu d'artifice, les infos pratiques**

Point d'orgue des festivités de Noël - sauf si une nouvelle fois le mistral vient gâcher la fête - le feu d'artifice sera tiré le lundi 23 décembre à partir de 19h depuis les berges du Rhône pendant environ 25 minutes. Côté pratique, dès 17h, fermeture de la route du docteur Pons (sens Le Pontet/Avignon), du pont Daladier et des allées de l'Oulle (dans les deux sens), mais aussi des parkings Palais des Papes, Oratoire et allées de l'Oulle. La Ville invite à privilégier les transports en commun qui seront gratuits ce jour-là.

# Le flou persiste sur le projet contesté à la Grande Bastide

## VELLERON

**Début janvier, le tribunal administratif de Nîmes rendra sa décision suite à l'audience de ce mercredi, relative au projet de lotissement suspendu par l'État et toujours défendu par les promoteurs.**

Bien souvent, lors d'une audience au tribunal administratif, l'avis du rapporteur public, censé éclairer les juges dans leur prise de décision, est assez limpide. Il est d'ailleurs suivi dans la majorité des dossiers. Ce mercredi matin à Nîmes, il était pourtant difficile de dégager une tendance de fond sur le sujet qui anime depuis quatre ans la commune de Velleron : la construction d'un lotissement de 200 logements sur le secteur de la Grande Bastide. En avril 2022, le préfet d'alors avait pris un arrêté interruptif de travaux, attaqué en justice par les promoteurs.

Le tribunal doit rendre sa décision lors de la première semaine de janvier. « Les observations du rapporteur public sont trop sujettes à interprétation pour avoir une tendance », estime le maire (DVG), Philippe Armengol, qui s'oppose vivement au projet porté par son prédécesseur et qui était présent à l'audience. « Cela nous



Ce mercredi, devant le tribunal administratif de Nîmes, les opposants au projet ne sont pas passés inaperçus avant l'audience. PHOTO DR

laisse un goût amer, voire même de parti pris pour le promoteur », s'inquiète Catherine Labasse, porte-parole du collectif des Colibris, à l'origine de la contestation du projet.

**« Aucune ambiguïté » pour le promoteur**

Réunis sous le nom Domaine de l'opéra, deux aménageurs, Hectare et Angelotti, ont pour dessein de créer une toute nouvelle zone d'habitation sur 7 ha. « Je ne suis pas contre des logements, mais pas dans cette mesure et sur d'autres parcelles », rappelle Philippe Armengol. L'édile a fait ses cal-

culs : la commune de 3 100 habitants ne « peut accueillir d'un coup 500 à 600 habitants supplémentaires. Cela va entraîner une faillite économique et environnementale ». Le maire estime à 7 millions d'euros la facture pour construire une nouvelle école, des routes, un giratoire ou une station d'épuration. « Personne n'en veut ! », martèle-t-il. Pour preuve, il y a dix jours, plus de trois ans après de premières grandes mobilisations, quelque 500 personnes, dont de nombreux élus de tous bords du territoire, se sont à nouveau réunies pour dire non une fois de plus au lotissement.

Le préfet avait motivé sa décision par l'impact sur la biodiversité et le lézard ocellé, une espèce protégée. Contacté, Guilhem Portales, PDG du groupe Hectare, entend « laisser la justice faire son travail » et maintient le « projet initial, obtenu et purgé conformément à toutes les lois et qu'il ne fait l'objet, à notre sens, d'aucune ambiguïté ». Longtemps classé zone naturelle protégée, le terrain, qui appartient à un grand propriétaire foncier, était opportunément passé en zone à urbaniser lors d'une révision du PLU en 2017.

Florent de Corbier

# La gauche toujours à bloc face à la situation des urgences de l'hôpital

## CARPENTRAS

**Face au dysfonctionnement qui s'éternise au service des urgences, les partis de gauche comtadins, qui ont eu un retour du ministère de la Santé, demandent à rencontrer le directeur par intérim.**

Il y a pile un an, les travaux de restructuration et d'extension du service des urgences de l'hôpital de Carpentras étaient lancés. Toutes les autorisations y voyaient un élément essentiel pour regagner en attractivité. Un an plus tard, et alors qu'il reste encore une bonne année de travaux, la situation a empiré. Au cœur de l'été, décision a été prise de n'ouvrir le service à tous que de 8h30 à



Les urgences de l'hôpital connaissent des difficultés de fonctionnement depuis plus de deux ans. PHOTO F.C.

13h30, le reste du temps étant consacré aux urgences vitales. Prévues pour un trimestre, la situation s'est prolongée en forme de provisoire qui dure.

Malgré deux renforts, à temps partiel, de médecins ur-

gentistes, le service reste en souffrance. Très mobilisés sur le sujet depuis deux ans, les partis de gauche du territoire (EELV, LFI, PCF, Génération.s et PS) ont multiplié les démarches d'alerte à coups de péti-

tions et de courriers. Ce lundi, ils ont écrit au directeur par intérim - en poste depuis plus d'un an - Pierre Pinzelli, pour demander une rencontre. « Nous serions désireux d'obtenir plus de précisions quant aux mesures annoncées destinées à faire face aux problèmes et quels en sont les résultats », peut-on lire dans le courrier. Les représentants politiques font écho à la réponse qu'ils ont reçue, en novembre, du ministère de la Santé. Par le biais du directeur adjoint de l'Agence régionale de santé (ARS) Paca, le ministère qualifiait « d'enjeu majeur la situation de pénurie médicale en praticiens urgentistes ». Et rappelait qu'un audit avait débouché sur « un plan d'actions » avec « un calendrier préétabli ». C'est sur ces points-là que la gauche réclame des précisions.

F.C.